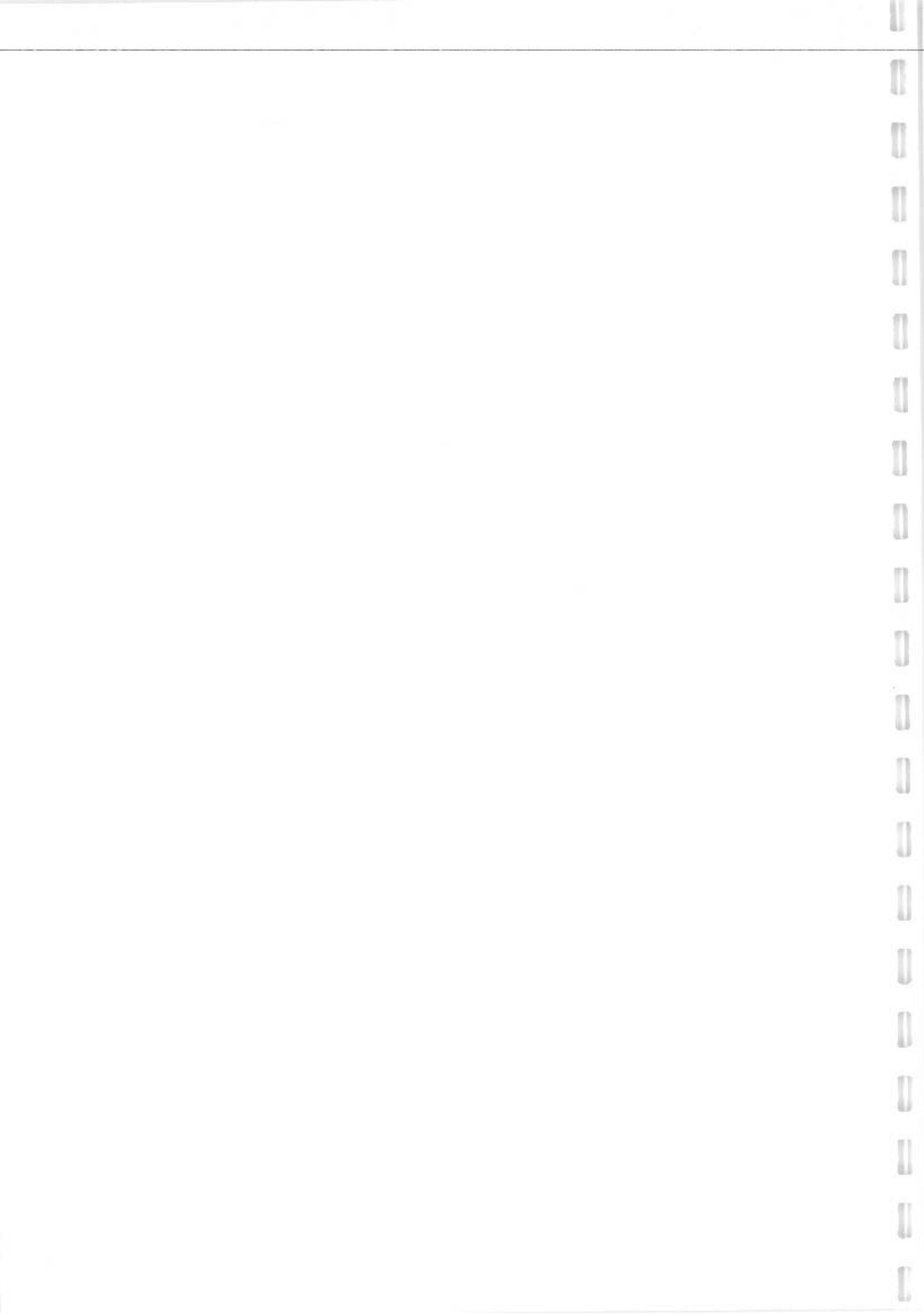


ETAT DE LA DETTE

A 2.1 à A 2.9



IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 248 683,75									
1641 Emprunts en euros (total)					14 248 683,75									
20500035	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2004	10/02/2005	18/02/2006	700 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	3,90	EUR	A	P	O	A-1
20500037	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2004	10/03/2005	10/03/2006	725 000,00	F	Taux fixe à 3,98 %	3,98	3,98	EUR	A	P	O	A-1
20600119	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2005	14/06/2006	14/06/2007	1 673 000,00	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35	4,35	EUR	A	P	O	A-1
20620260-Ligne 001	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2006	23/07/2007	23/07/2008	650 000,00	F	Taux fixe à 5,04 %	5,04	5,04	EUR	A	C	O	A-1
20600260-Ligne 002	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2006	21/12/2007	21/12/2008	300 000,00	F	Taux fixe à 4,89 %	4,89	4,89	EUR	A	P	O	A-1
20700002	CAISSE D'EPARGNE	03/01/2007	19/07/2007	19/07/2008	920 000,00	F	Taux fixe à 5,08 %	5,08	5,08	EUR	A	C	O	A-1
5682424 ex 9330504	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2018	01/01/2019	01/03/2019	602 500,00	F	Taux fixe à 3,72 %	3,72	3,77	EUR	T	C	O	A-1
5682524 ex 9473511	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2018	01/01/2019	23/02/2019	420 875,00	F	Taux fixe à 2,3 %	2,30	2,32	EUR	T	C	O	A-1

60106894137	CREDIT AGRICOLE F	05/01/2004	09/01/2004	05/04/2004	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,56	4,64	EUR	T	P	Q	A-1
60122029299	CREDIT AGRICOLE	03/11/2004	08/11/2004	08/02/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,21 %	4,21	4,28	EUR	T	P	Q	A-1
60136208632	CREDIT AGRICOLE	17/10/2005	17/10/2006	17/01/2006	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,36	3,40	EUR	T	P	Q	A-1
60155046724	CREDIT AGRICOLE F	24/11/2005	06/06/2006	06/06/2007	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,4 %	4,40	4,40	EUR	A	P	Q	A-1
A/30/108	CASSE DEPARCONE	21/12/2007	29/12/2006	29/12/2009	950 000,00	F	Taux fixe à 4,11 %	4,11	4,11	EUR	A	P	Q	A-1
MON013963EUR	DEXIA CL	16/11/1999	16/11/1999	01/02/2002	1 356 796,25	F	Taux fixe à 5,4 %	5,40	5,40	EUR	A	P	Q	A-1
MON024568EUR	SFIL CAFFE	16/12/2013	01/01/2017	01/02/2019	290 512,50	F	Taux fixe à 3,67 %	3,67	3,72	EUR	T	C	Q	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées au Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (total)														
1676 Dettes envers locataires-écopereurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					360 142,99									
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					360 142,99									
Total général					14 608 826,74									

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				7 075 998,44					757 325,67	290 974,79		98 677,48
1641 Emprunts en euros (Total)				7 075 998,44					757 325,67	290 974,79		98 677,48
20500036	N		A-1	307 553,41	6,13	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	39 067,56	11 864,58		9 075,16
20500052	N		A-1	319 859,73	6,19	F	Taux fixe à 3,98 %	3,98	40 521,92	12 730,42		8 955,89
20600119	N		A-1	843 876,45	7,45	F	Taux fixe à 4,36 %	4,36	50 338,88	36 749,41		17 864,28
20600260-Ligne 001	N		A-1	292 520,00	6,66	F	Taux fixe à 5,04 %	5,04	32 500,00	14 742,00		5 714,80
20602650-Ligne 002	N		A-1	157 004,66	8,97	F	Taux fixe à 4,89 %	4,89	15 454,57	7 077,53		173,05
20700302	N		A-1	414 000,00	8,55	F	Taux fixe à 5,08 %	5,08	46 000,00	21 031,20		8 360,55
5682424 ex 9330504	N		A-1	762 520,00	15,18	F	Taux fixe à 3,77 %	3,77	50 000,00	27 667,50		1 640,63
5882524 ex 9473511	N		A-1	420 875,00	16,15	F	Taux fixe à 2,3 %	2,32	25 900,00	9 456,74		883,21
62108994-137	N		A-1	710 608,93	5,02	F	Taux fixe à 4,56 %	4,04	122 641,88	30 336,40		6 032,54
60122009299	N		A-1	361 705,05	5,85	F	Taux fixe à 4,21 %	4,28	56 044,43	15 573,01		2 025,38
60136208632	N		A-1	427 866,88	6,79	F	Taux fixe à 3,36 %	3,40	55 175,32	13 650,28		2 540,13
60155046724	N		A-1	757 113,22	7,43	F	Taux fixe à 4,4 %	4,40	61 004,19	33 312,58		16 857,85
A750/108	N		A-1	569 387,24	9,99	F	Taux fixe à 4,11 %	4,11	47 183,42	23 401,82		56,62
MON013663EUR	N		A-1	411 505,37	4,08	F	Taux fixe à 5,4 %	5,40	73 879,47	22 221,29		16 001,84
MON62466EUR	N		A-1	250 512,50	15,08	F	Taux fixe à 3,67 %	3,72	19 050,00	10 399,63		1 632,77
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tréage sur ligne de trésorerie (Total) (8)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
IV	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du code (A) à (F))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital résidant au 31/12/2019 (3)	Type d'intérêts (4)	Durée du contrat	Dates des périodes servicées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sorte (7)	Taux maximal après couverture effective (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital résidant (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou entravé (floor) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 cane (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	7 436 141 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture		
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
Total							0,00	0,00		

IV – ANNEXES

IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

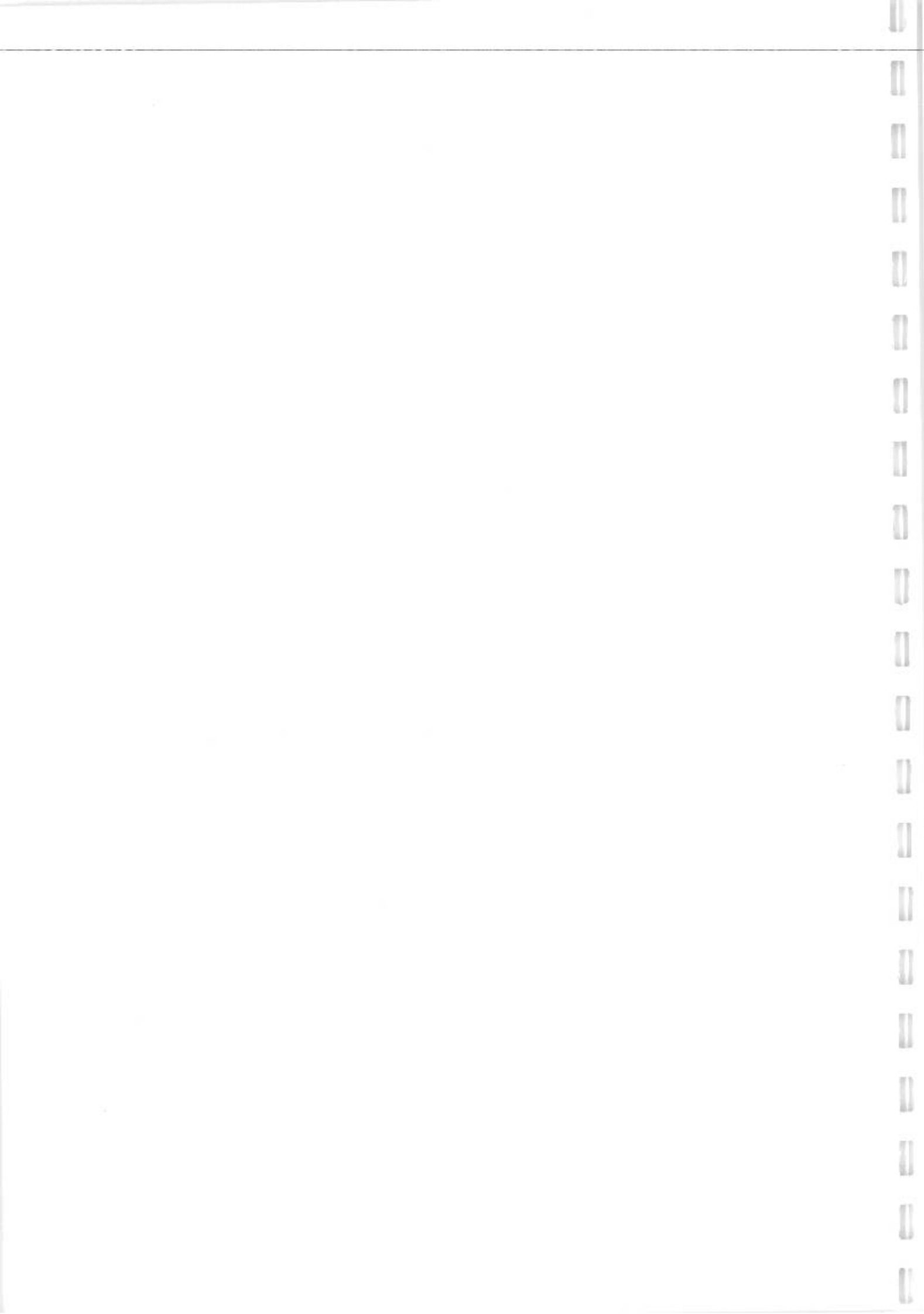
REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	360 142,99	360 142,99	511 994,60	151 851,61	360 142,99
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES			A2.7

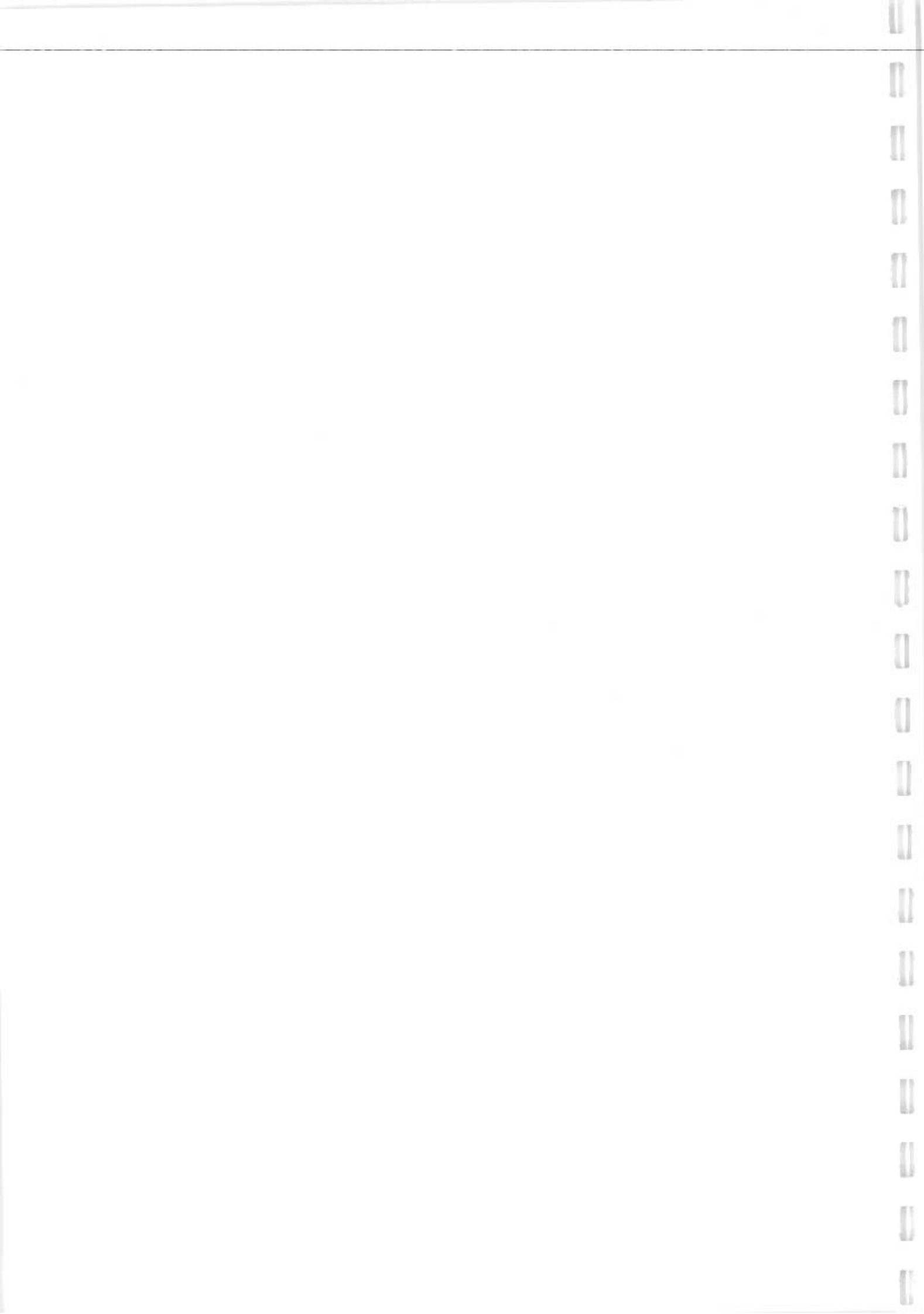
A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			



A 3 -
METHODES
UTILISEES POUR LES
AMORTISSEMENTS



IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
ETAT DES PROVISIONS	
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE		CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	
AMORTISSEMENT		Seuil unitaire en deca duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 700,00€	
Article budgétaire		Biens ou catégories de biens amortis : Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement (en années)
202		Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'annonce	
2031		Frais d'études	5
2032		Frais de recherche et de développement	5
2033		Frais d'insertion	5
204		Subventions d'équipement versées	
20411		Subventions d'équipement aux organismes publics : Etat	5
20412		Subventions d'équipement aux organismes publics : Régions	5
20413		Subventions d'équipement aux organismes publics : Départements	5
20414		Subventions d'équipement aux organismes publics : Communes	5
20415		Subventions d'équipement aux organismes publics : Groupement de collectivité	5
20416		Subventions d'équipement aux organismes publics : Etablissements et services rattachés	5
20417		Subventions d'équipement aux organismes publics : Autres établissements publics locaux	5
20418		Subventions d'équipement aux organismes publics : autres organismes publics	5
selon délibération n° 2010/242 du 16/12/2010 du Conseil municipal relative à la fixation des durées d'amortissement des immobilisations du budget principal communal			
2042		Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5
20441		Subventions d'équipement en nature : organismes publics	5
20442		Subventions d'équipement en nature : personnes de droit privé	5
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, logiciels, droits et valeurs	2
21		Immobilisations corporelles	
212		Agencements et aménagements de terrains	
2121		Plantations d'arbres et d'arbustes	15

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
ETAT DES PROVISIONS
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		
PROCEDURE		
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deca duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)	700,00€
Article budgétaire	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée d'amortissement (en années)
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15
215	Installations, matériel et outillages techniques	
2151	Réseaux de voirie	20
2152	Installations de voirie	20
21531	Réseaux d'adduction d'eau	20
21532	Réseaux d'assainissement	20
21533	Réseaux câblés	20
21534	Réseaux d'électrification	20
21538	Autres réseaux	20
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15
21571	Matériel de voirie roulant	10
21578	Autres matériels et outillage de voirie	10
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	10
218	Autres immobilisations corporelles	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10
2182	Matériel de transport	10
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5
2184	Mobilier	10
2188	Autres immobilisations corporelles	10



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2015

Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mil quinze, le seize décembre, à 19 heures 00.

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 10 décembre 2015, s'est rassemblé à l'Espace Victor Hugo sous la présidence de monsieur André VEYSSIERE, maire.

Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

PRÉSENTS : M. André VEYSSIERE Maire, M. Frédéric NICOLAS, Mme Séverine LEVE, M. Michel ADAM, M. Michel CLAVEL, Mme. Marie-Claude COLLET, M. Quentin GESELL, Adjoints au Maire. Mme. Sandra ROZOTTE, Mme Martine GESELL, M. Thierry PICHOT-MAUFROY, Mme Marie-Line BOUCHAUT, M. Abderrahman FERCHICHI, Mme. Julie SANS, Mme. Corinne LANGLES, M. Van Phuoc TRAN, Mme Véronique POISSON, M. Gérard BORDES, M. Jacques GUILLEMAN, Mme Janine LOPEZ, M. Faouzi GUELLIL, M. Robert ANDRE, Mme. Annie CHASTAGNOL, M. France BOULAY, Conseillers municipaux.

ABSENTS ET EXCUSES :

Mme Ana PEREIRA, représentée par M. André VEYSSIERE
M. Abdelaziz GUEMICHE, représenté par M. Quentin GESELL
M. Fradiques MENDES-FERREIRA représenté par Mme Sandra ROZOTTE
M. Malet DRAME, représenté par M. Abderrahman FERCHICHI
Mme. Amel SRAIDI représentée par Mme Marie-Line BOUCHAUT
Mme. Sarah BOUZID représentée par M. Faouzi GUELLIL
M. Michel DELPLACE représenté par M. France BOULAY

ABSENTS :

Mme. Ghislaine JENNER
Mme Khadija ID HAMOU
Mme Marcelle DELMARQUETTE

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric NICOLAS

N° 2015/131

Budget Principal- Procédure des immobilisations

Le Conseil municipal en séance du 16 décembre 2015,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment dans ses articles L.2321-2 27° et R.2321-1,

VU la délibération n°2010/242 du Conseil municipal du 16 décembre 2010 relative à la fixation des durées d'amortissement des immobilisations-Budget principal de la commune ;

VU l'annexe jointe à la délibération susmentionnée relative aux immobilisations amortissables-durées d'amortissements ;

VU le rapport de présentation afférent à la présente délibération,

CONSIDERANT que l'amortissement est une procédure comptable qui annuellement permet de constater forfaitairement, la dépréciation ou amoindrissement de la valeur des immobilisations en vue de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article L 2321-2-27 du CGCT, les amortissements constituent des **dépenses obligatoires** pour les communes de plus de 3500 habitants et plus ainsi que les établissements publics,

CONSIDERANT que l'amortissement implique d'une manière générale, un étalement s'effectuant sur une durée de vie théorique ou d'utilisation prévisible de biens amortissables. Les durées d'amortissement d'immobilisations sont fixées pour chaque bien ou catégorie de biens par l'assemblée délibérante,

CONSIDERANT l'amortissement pratiqué à Dugny est linéaire *(les dépréciations sont réparties de manière égale sur la durée de vie du bien)* à partir de l'année qui suit la mise en service des constructions et matériels

CONSIDERANT que sur le plan comptable et budgétaire, l'écriture donne lieu à une dépense d'ordre en fonctionnement et une recette d'ordre en investissement,

CONSIDERANT que par ailleurs, selon l'article R. 2321-1 du CGCT les biens concernés par l'amortissement sont :

- Les biens meubles, tels que les mobiliers, matériels de bureau (*compte 2184*), véhicules (*comptes 2182*) ;
- Les biens immeubles productifs de revenus. Sont donc amortissables à ce titre, les biens enregistrés sur les comptes 2114, 2132, 2142 ;
- Les immobilisations incorporelles enregistrées sur les comptes 202 correspondant aux frais d'études, d'élaboration ou révision des documents d'urbanisme (*compte 2031*) et non suivis de réalisation, correspondant aux frais de recherche et de développement (*compte 2031*) et aux logiciels (*2051*) et autres immobilisations incorporelles (*compte 208*)

CONSIDERANT la procédure d'amortissement actuellement en cours au sein de la Ville de Dugny,

CONSIDERANT qu'il convient à ce jour de conforter ladite procédure, tout en actualisant la liste des immobilisations amortissables,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL L'UNANIMITE

Article 1^{er} :

DIT que le seuil unitaire TTC déterminant l'amortissement des immobilisations sur un an est maintenu à **700 euros** pour les immobilisations corporelles ou incorporelles du budget principal communal

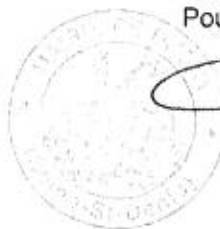
Article 2 :

CONFORTE les durées d'amortissement et **COMPLETER** la liste des immobilisations amortissables désignées en annexe jointe de la délibération n° 2010/242 du Conseil municipal du 16 décembre *(selon nouvelle annexe jointe)*.

Article 3 :

AUTORISER monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme



Le Maire

Délibération rendue exécutoire.

Dépôt à la Préfecture le :
23/12/2015

+ Publication et/ou notification le :
.....

Document certifié conforme

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par voie de recours contre une décision du Conseil municipal pendant un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

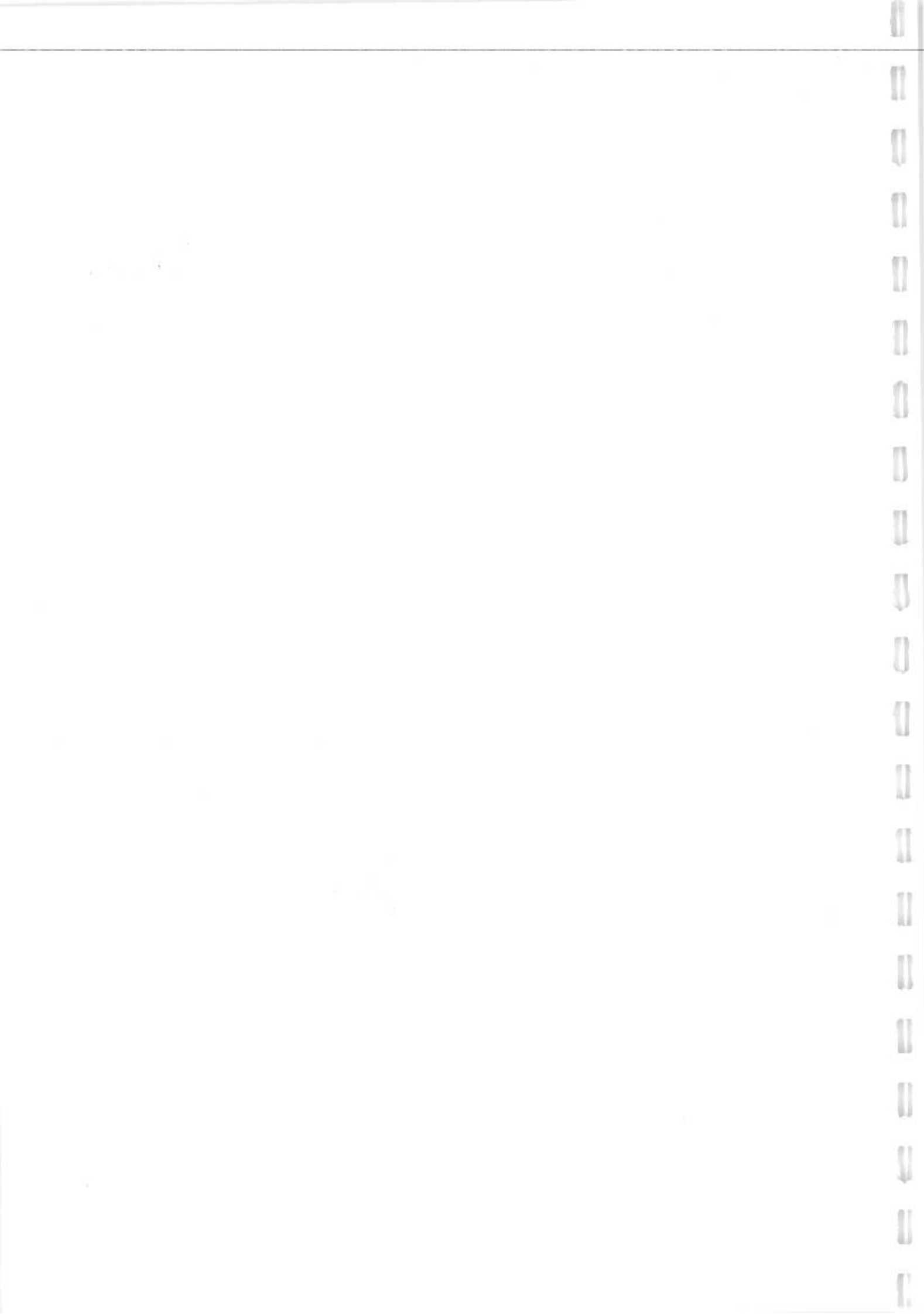
Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera soit :

- + à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
- + deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Le Maire,



André VEYSSIERE



**ETAT DES
PROVISIONS – A4
ETALEMENT DES
PROVISIONS – A5**



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
[...]						
Provisions pour dépréciation (2)						
[...]						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)		NEANT				
[...]						
Provisions pour dépréciation (2)						
[...]						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1): Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2): Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

NEANT

**EQUILIBRES DES
OPÉRATIONS
FINANCIÈRES –
A 6.1 ET A 6.2**



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 342 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 342 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	981 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat" afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	361 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 342 000,00	4 098 711,26	0,00	5 440 711,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 421 115,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		828 000,00	0,00
10222	FCTVA	673 000,00	0,00
10223	TLE	10 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	145 000,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13158	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 593 115,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	600 000,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	6 978 115,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	8 421 115,00	0,00	2 651 378,49	1 447 332,77	12 519 826,26
---	--------------	------	--------------	--------------	---------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 440 711,26
Ressources propres disponibles	IV 12 519 826,26
Solde	V = IV – II (6) 7 079 115,00

(1) Les comptes 15, 159, 25, 27, 28, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

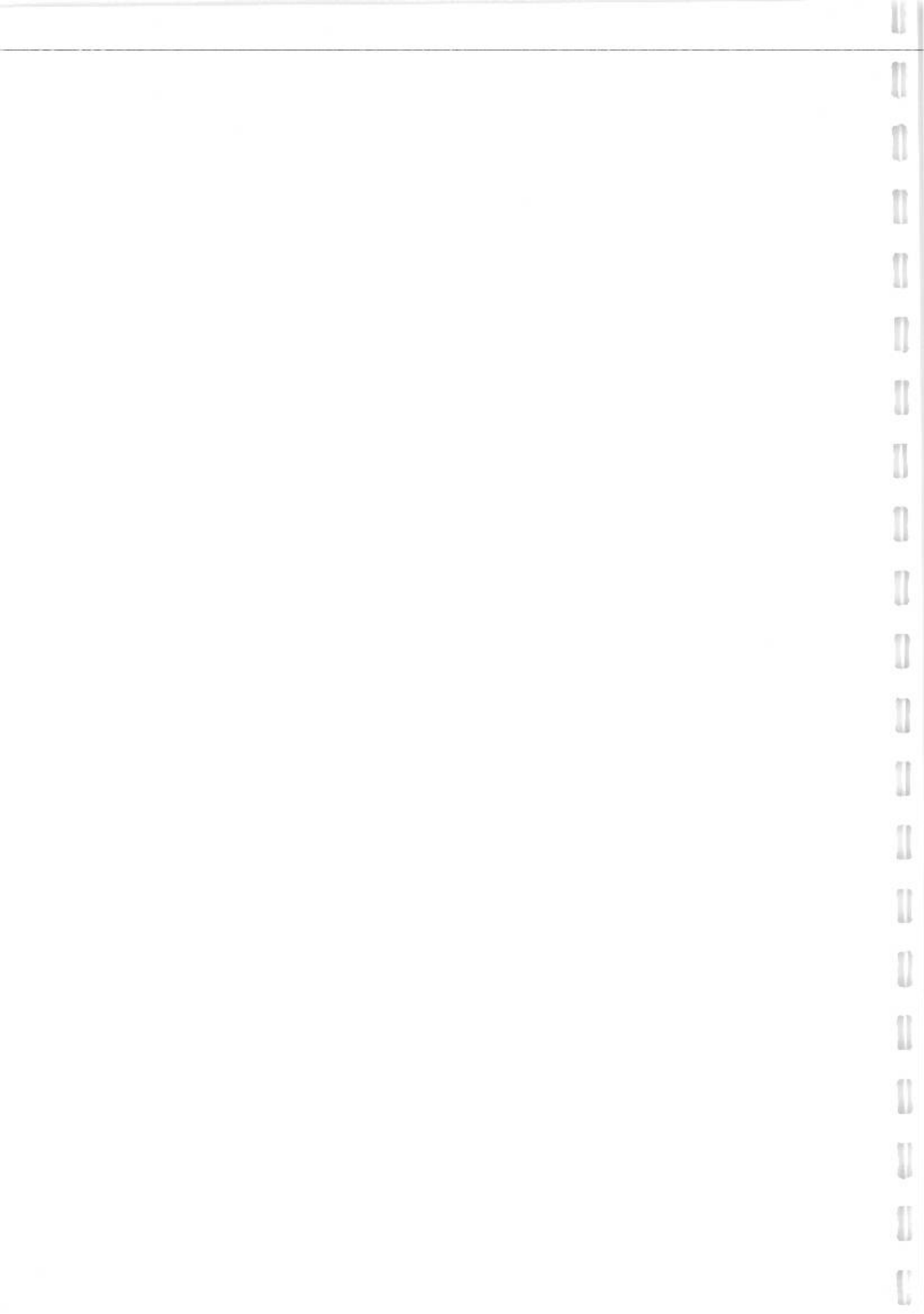
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou, en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



**ETAT DE
VENTILATION DES
DEPENSES ET
RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT
– A7.1.1 ET A7.1.2**



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

**ETAT DE
VENTILATION DES
DEPENSES ET
RECETTES DE LA
TEOM – A7.2.1 ET
A7.2.2**



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES - A8



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	(...)						

NEANT

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	(...)						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



**DETAIL DES
OPERATIONS POUR
COMPTE DE TIERS -
A9**



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		[...]Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
			Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)					
[...] (5)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c) (6)						
Dépenses nettes (a – c)						
	RECETTES (b)					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)						
040 Financement par le mandataire						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers						
Annulations sur recettes (d) (6)						
Recettes nettes (b - d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.



B – ENGAGEMENT

HORS BILAN



**ETATS DES
EMPRUNTS
GARANTIS PAR LA
COMMUNE – B1.1 ET
B1.2**



IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						29 884 019,92 €											294 017,52 €	1 169 392,60 €
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
IMMOBILIERE 3F	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 547 000,00 €	4 831 682,49 €	26	A	V	Livret A + 0,6	2,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		65 221,71 €	137 228,50 €
IMMOBILIERE 3F	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 637 000,00 €	1 084 796,08 €	43	A	V	Livret A + 0,6	2,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		22 879,75 €	28 456,13 €
IMMOBILIERE 3F	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	723 000,00 €	617 553,56 €	28	A	V	Livret A + (-0,2)	2,00%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		3 305,44 €	19 683,81 €
IMMOBILIERE 3F	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 000,00 €	217 416,52 €	43	A	V	Livret A + (-0,2)	2,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		1 150,75 €	4 380,99 €
IMMOBILIERE 3F	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 796 000,00 €	1 631 414,63 €	34	A	V	Livret A + 0,6	2,35%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		22 024,77 €	38 773,10 €
IMMOBILIERE 3F	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 276 000,00 €	1 190 792,41 €	44	A	V	Livret A + 0,6	2,35%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		16 075,70 €	19 405,95 €
IMMOBILIERE 3F	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	235 000,00 €	208 963,71 €	34	A	V	Livret A + (-0,2)	1,55%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		1 154,90 €	5 456,51 €
IMMOBILIERE 3F	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	231 000,00 €	212 204,95 €	44	A	V	Livret A + (-0,2)	1,55%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		1 167,13 €	4 188,04 €
SA HLM FRANCE HABITATION	1996	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 095 316,65 €	1 142 024,55 €	9	A	V	Livret A + 1,2	4,90%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		22 283,30 €	115 341,99 €
EFIDIS SA HLM	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 420 000,00 €	681 425,70 €	9	A	V	Livret A + 0,45	3,20%	V	Livret A + 0,45	1,20%	A-1		8 297,11 €	77 945,35 €
SA D'HLM TOIT ET JOIE	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 859 479,09 €	1 557 873,84 €	13	A	F	Taux fixe à 0,54 %	0,54%	F	Taux fixe à 0,54 %	0,54%	A-1		32 840,27 €	104 949,58 €
SA D'HLM TOIT ET JOIE	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 629 219,47 €	1 532 523,14 €	13	A	F	Taux fixe à 0,54 %	0,54%	F	Taux fixe à 0,54 %	0,54%	A-1		32 305,88 €	103 241,76 €
SA D'HLM TOIT ET JOIE	1987	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	962 829,66 €	107 052,40 €	6	A	V	Livret A + 0,52	4,94%	V	Livret A + 0,52	1,27%	A-1		1 359,57 €	18 071,93 €

SA D'HLM TOIT ET JOIE	1987	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 140 318,85 €	335 450,39 €	8	A	V	Livret A + 0.52	4.94%	V	Livret A + 0.52	1.27%	A-1		4 272,02 €	56 797,51 €
SA D'HLM TOIT ET JOIE	1987	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 346 654,09 €	397 093,51 €	8	A	V	Livret A + 0.52	4.94%	V	Livret A + 0.52	1.27%	A-1		5 043,09 €	87 034,90 €
SA HLM MAISON DU CIL	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	487 443,00 €	441 710,67 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1.05%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		5 982,96 €	6 989,97 €
SA HLM MAISON DU CIL	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 820 058,00 €	1 683 737,38 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1.85%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		22 730,45 €	38 631,15 €
SEINE ST DENIS HABITAT	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 914 420,00 €	506 034,02 €	4	A	V	version INSEE hors ISDac	1.54%	V	Inflation INSEE hors ISDac	1.36%	A-2		15 032,58 €	143 107,81 €
SEINE ST DENIS HABITAT	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 744 082,31 €	552 220,39 €	2	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		10 788,30 €	163 719,83 €
TOTAL GENERAL					29 684 019,82 €	19 643 810,33 €											294 017,52 €	1 169 392,80 €

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fixe, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge fixe indexée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. L'EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Pour tous opérations de couverture d'actifs, pour les opérations à taux variable, adapter le niveau à la date de vote du budget.
- (7) L'attribution d'argent pour opération de construction. Exemple A 1 (cf. la classification des comptes selon la typologie de la circulaire DCEB/015077C du 22 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat FBSI et capitalisés à l'origine 00111 et intérêts rajoutés à l'échéance « (intérêts décaissés) ».

IV - ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		IV
		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	- €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	- €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 463 410,12 €
Provisions pour garanties d'emprunts	D	- €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 463 410,12 €
Recettes réelles de fonctionnement	II	23 411 808,00 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,25%
--	--------	-------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



**ETAT DES CONTRATS DE
CREDIT BAIL -**

B1.3

**ETAT DES CONTRATS DE
PARTENARIAT PUBLIC
PRIVE – B1.4**

**ETAT DES AUTRES
ENGAGEMENTS – B1.5**

**ETAT DES ENGAGEMENTS
RECUES – B1.6**



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Designation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
(...)										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

NEANT

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE									
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement versées à verser au cocontractant pour la durée du contrat de PPP au 31/12/2014.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres activités prévues au titre du contrat de PPP.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
	[...]						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	[...]						
	Au profit d'organismes privés (1)						
	[...]						
	TOTAL						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L1611-3-2 du CGCT)

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale.

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible.

- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N.

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

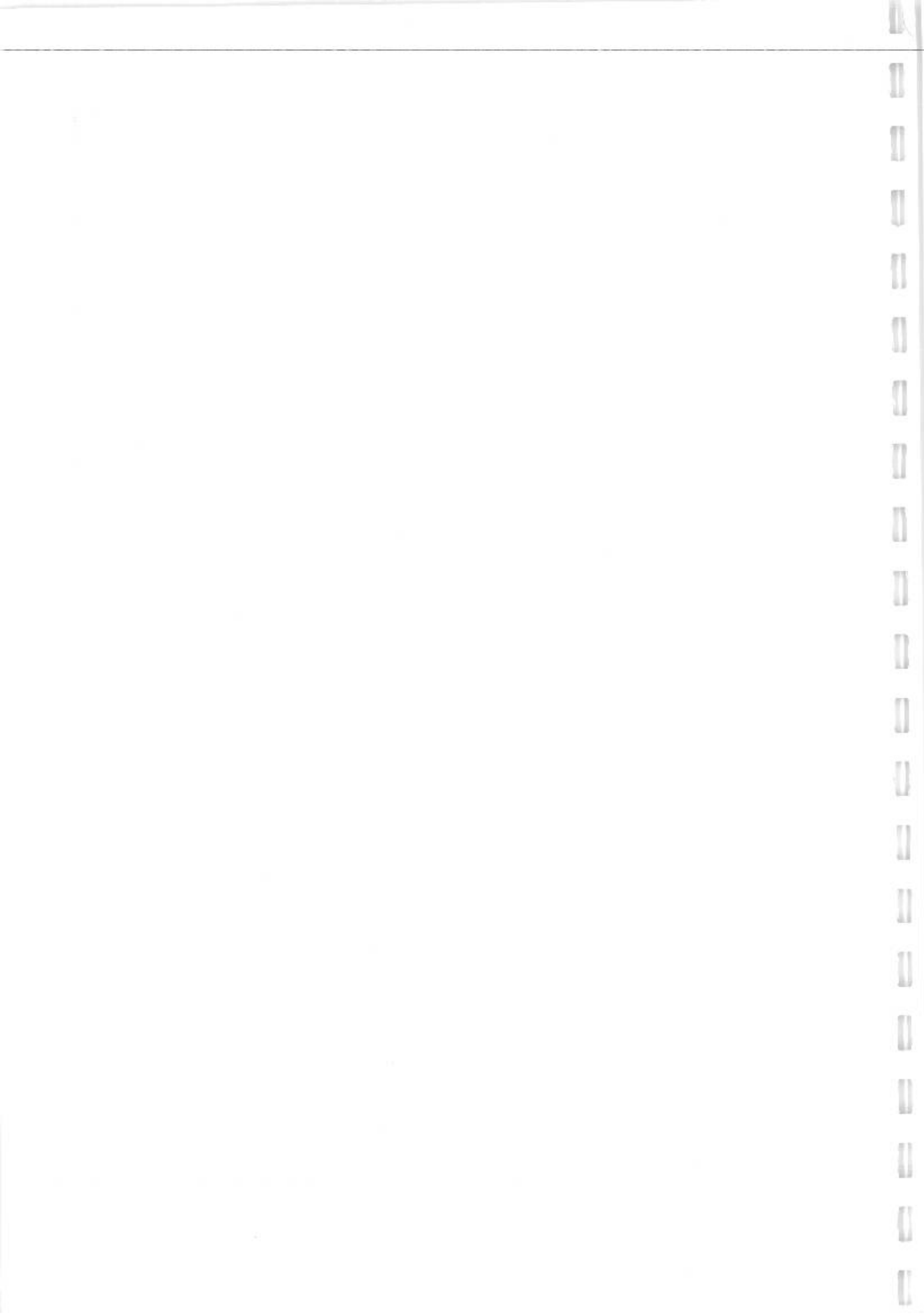
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[...]						
	Engagements reçus des entreprises						
	[...]						
	TOTAL						

**LISTE DES
CONCOURS
ATTRIBUES A DES
TIERS EN NATURE
OU EN SUBVENTIONS
B1.7**



IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7
B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (ARTICLE L.2313-1 DU CGCT)	

Article	Objet	Nom de l'association	Nature juridique de l'association	Montant de Subvention 2019
Sport (40/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Association Bouliste Dugnysienne (A.B.D)	Loi de 1901	2 200 €
6574	Subvention de fonctionnement	Basket Ball Association (B.B.A)	Loi de 1901	- €
6574	Subvention de fonctionnement	Club Sportif et de loisirs de Dugny (C.S.L.D)	Loi de 1901	1 500 €
6574	Subvention de fonctionnement	Dugny Step Dance (D.S.D)	Loi de 1901	1 800 €
6574	Subvention de fonctionnement	Esprit Vif 93	Loi de 1901	3 800 €
6574	Subvention de fonctionnement	Gymnastique Volontaire	Loi de 1901	810 €
6574	Subvention de fonctionnement	Footcomores	Loi de 1901	500 €
6574	Subvention de fonctionnement	Taekwondo Dugny (TKD)	Loi de 1901	5 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Union Sportive de Dugny	Loi de 1901	1 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Union Sportive de Dugny - section KARATE	Loi de 1901	4 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Union Sportive de Dugny - section JUDO	Loi de 1901	5 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Union Sportive de Dugny - section YOGA	Loi de 1901	200 €
6574	Subvention de fonctionnement	Union Sportive de Dugny - BODY ZEN	Loi de 1901	- €
6574	Subvention de fonctionnement	Athle Le Bourget - Drancy - Dugny Olympique (ABDO)	Loi de 1901	- €
6574	Subvention de fonctionnement	Sporting Club Dugnysien (Football)	Loi de 1901	75 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Foot à 7	Loi de 1901	300 €
		Sous-Total (1)	Loi de 1901	101 110 €
Culture (30/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Association Culturelle Jeunesse et Sports de Dugny (ACJSJ)	Loi de 1901	1 500 €
6574	Subvention de fonctionnement	Fenix Anim	Loi de 1901	500 €
6574	Subvention de fonctionnement	La Bourgetine	Loi de 1901	2 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Association Solidarité Pour L'Afrique et Ailleurs (A.S.P.A.A)	Loi de 1901	1 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Les délices de Nini	Loi de 1901	800 €
		Sous-Total (2)	Loi de 1901	5 800 €
Amicale des copropriétaires (025/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Amicale des propriétaires des locataires Larivière	Loi de 1900	- €
6574	Subvention de fonctionnement	Amicale des propriétaires de l'Hermitage	Loi de 1901	200 €
6574	Subvention de fonctionnement	Amicale des locataires "Saint-Exupéry"	Loi de 1901	300 €
		Sous-Total (3)	Loi de 1901	500 €
Education				
6574	Subvention de fonctionnement	CAMELIA	Loi de 1901	500 €
6574	Subvention de fonctionnement	Au cœur de la jeunesse	Loi de 1901	500 €
		Sous-Total (4)	Loi de 1901	1 000 €
Santé (510/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Association départementale de défense des victimes de l'amiante de Seine-Saint-Denis	Loi de 1900	100 €
6574	Subvention de fonctionnement	Horizon Cancer	Loi de 1901	400 €
6574	Subvention de fonctionnement	Vie libre 93	Loi de 1901	300 €
6574	Subvention de fonctionnement	Femmes solidaires de Dugny	Loi de 1901	800 €
6574	Subvention de fonctionnement	Walid mon combat pour marcher	Loi de 1901	500 €
		Sous-Total (5)	Loi de 1901	2 100 €
Social (520/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Croix Rouge Française	Loi de 1901	2 000 €
6574	Subvention de fonctionnement	Restaurant du cœur	Loi de 1901	1 700 €
6574	Subvention de fonctionnement	Secours Catholique réseau mondial caritas	Loi de 1901	500 €
6574	Subvention de fonctionnement	Club Gaston Dutour	Loi de 1901	19 500 €
		Sous-Total (6)	Loi de 1901	23 700 €
Patriotique (025/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Fédération des anciens combattants en Algérie (FNACA)	Loi de 1901	500 €
6574	Subvention de fonctionnement	868ème Section des médaillés militaires	Loi de 1901	150 €
6574	Subvention de fonctionnement	A.C.P.G - C.A.T.M	Loi de 1901	300 €
		Sous-Total (7)	Loi de 1901	950 €
Vie Citoyenne / Prévention de la délinquance / Divers (520/6574)				
6574	Subvention de fonctionnement	Association Ensemble Pont Yblon	Loi de 1901	- €
6574	Subvention de fonctionnement	GRAJAR	Loi de 1901	38 000 €
		Sous-Total (8)	Loi de 1901	38 000 €
TOTAL (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6) + (7) + (8)				173 160 €



**AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET
CREDITS DE
PAIEMENT –
2.1 ET 2.2**



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour l'exercice N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/01/N-1)	Crédits de paiement ouverts au 01/01/N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1.1							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

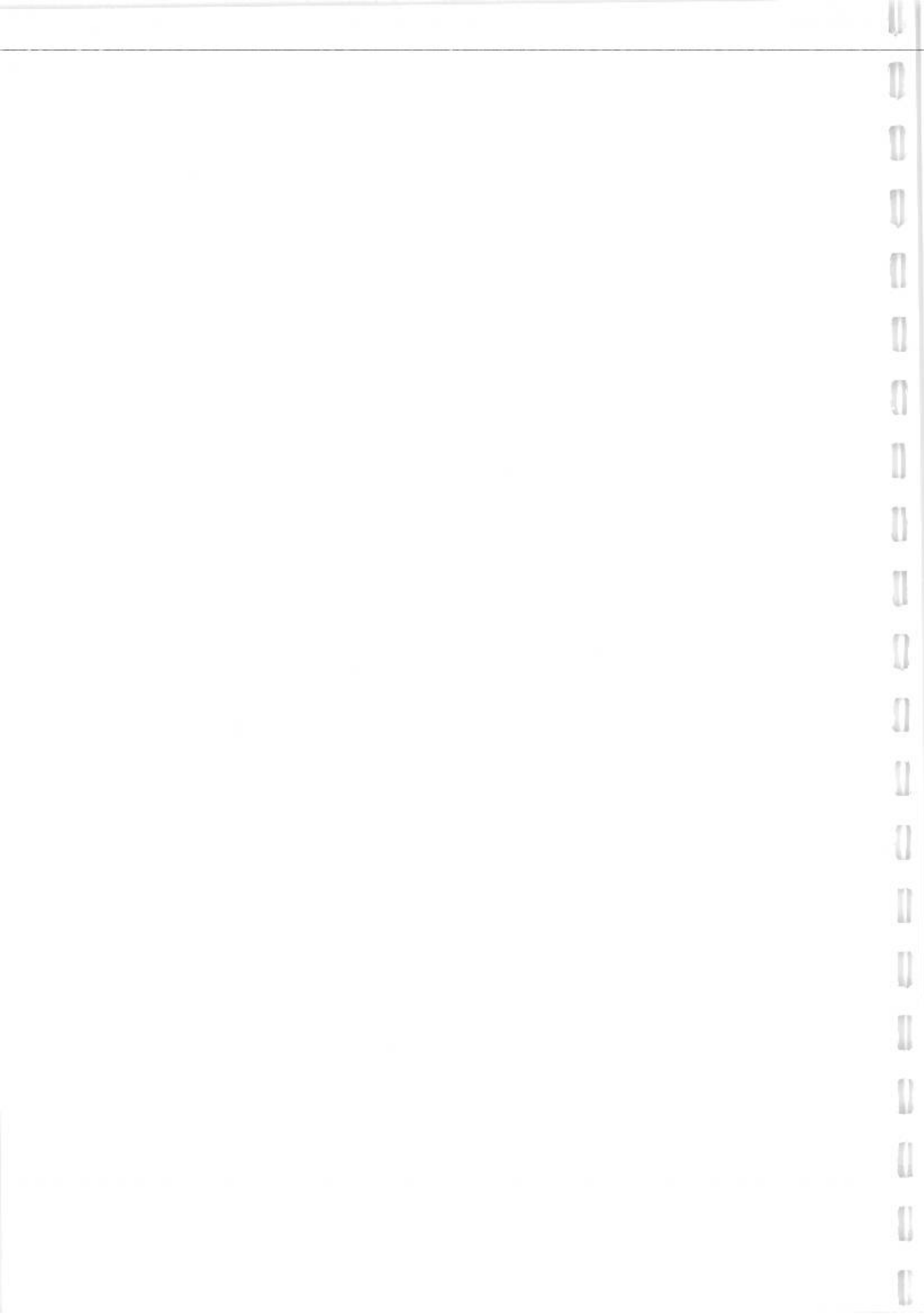
B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour l'exercice N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au 01/02/N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1-1							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

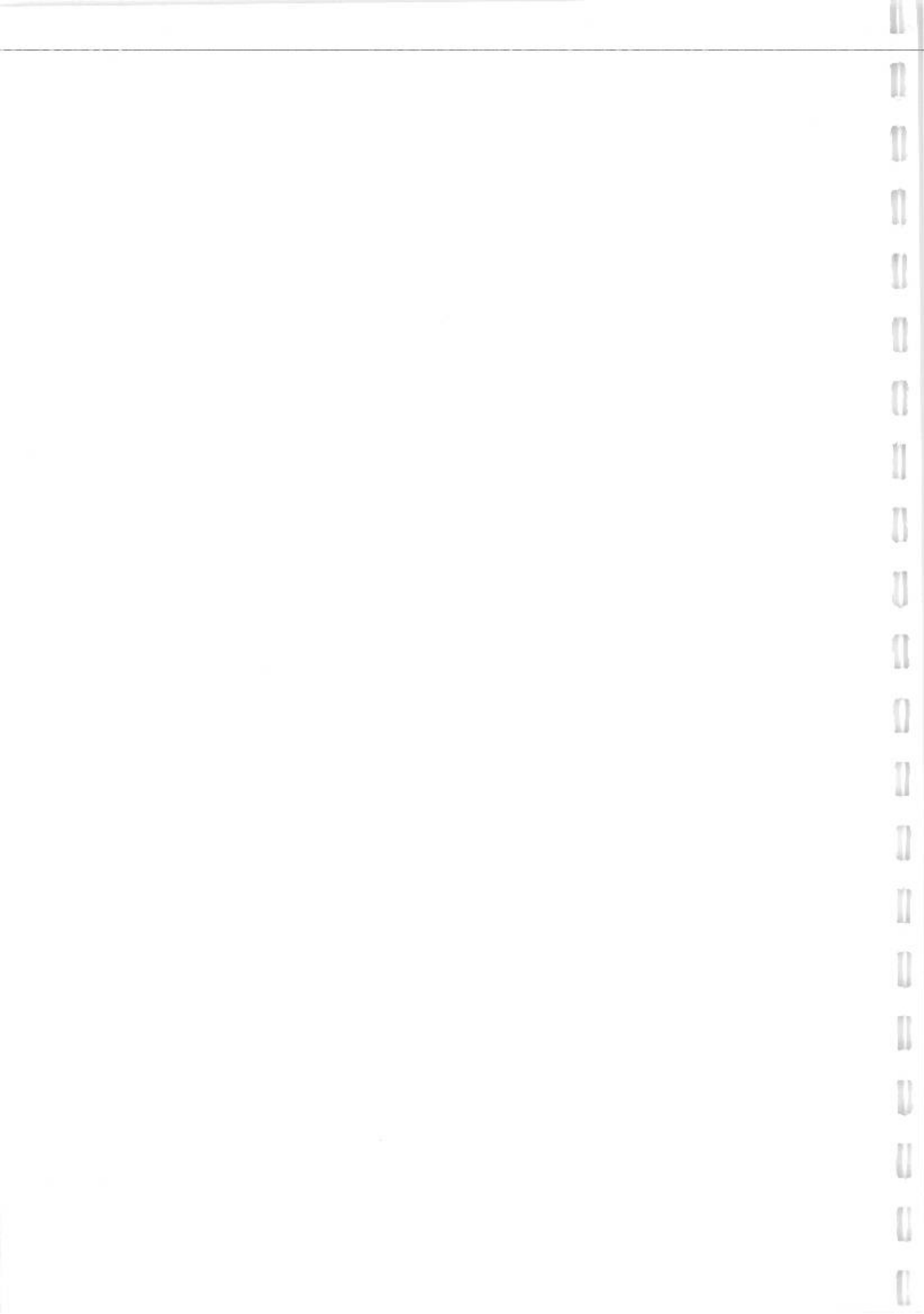
**B3. EMPLOI DES
RECETTES GREVÉES
D'UNE AFFECTATION
SPECIALE**



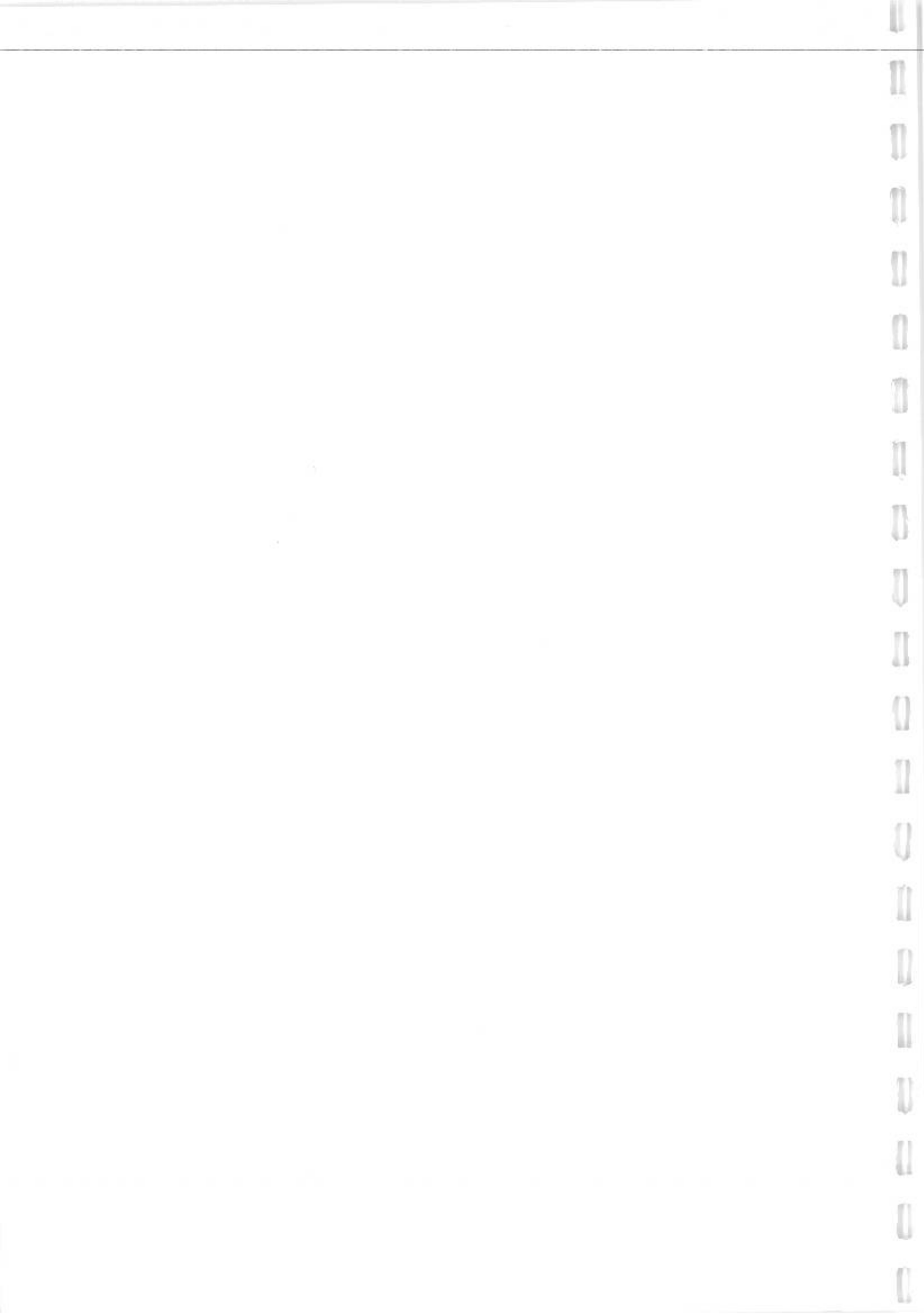
IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

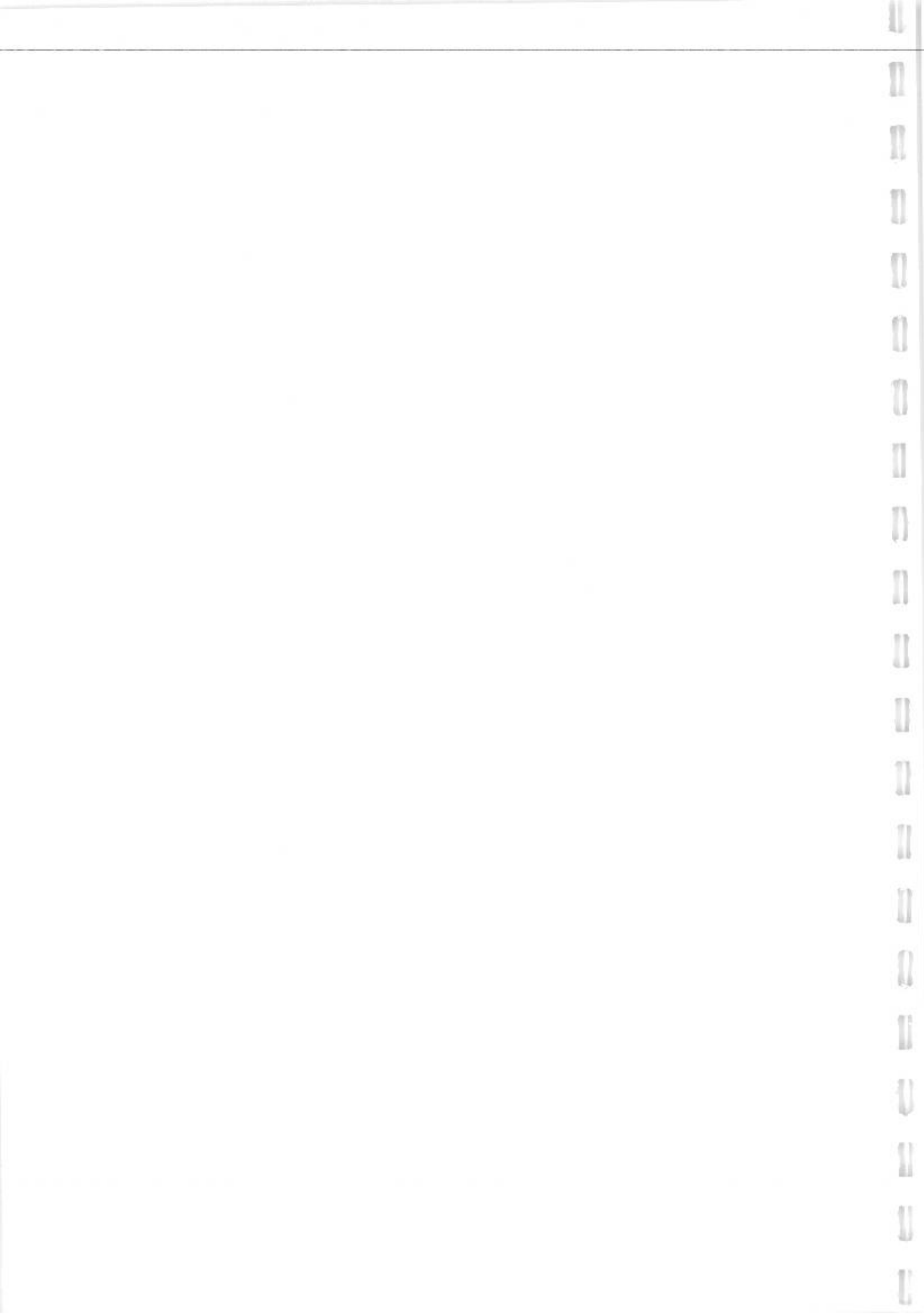
[...] Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/N :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		[...]	
Total recettes			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		[...]	
Total dépenses			
Reste à employer au 31/12/N :			
TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			
TOTAL Recettes		Total Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			



**C – AUTRES
ELEMENTS
D'INFORMATIONS**

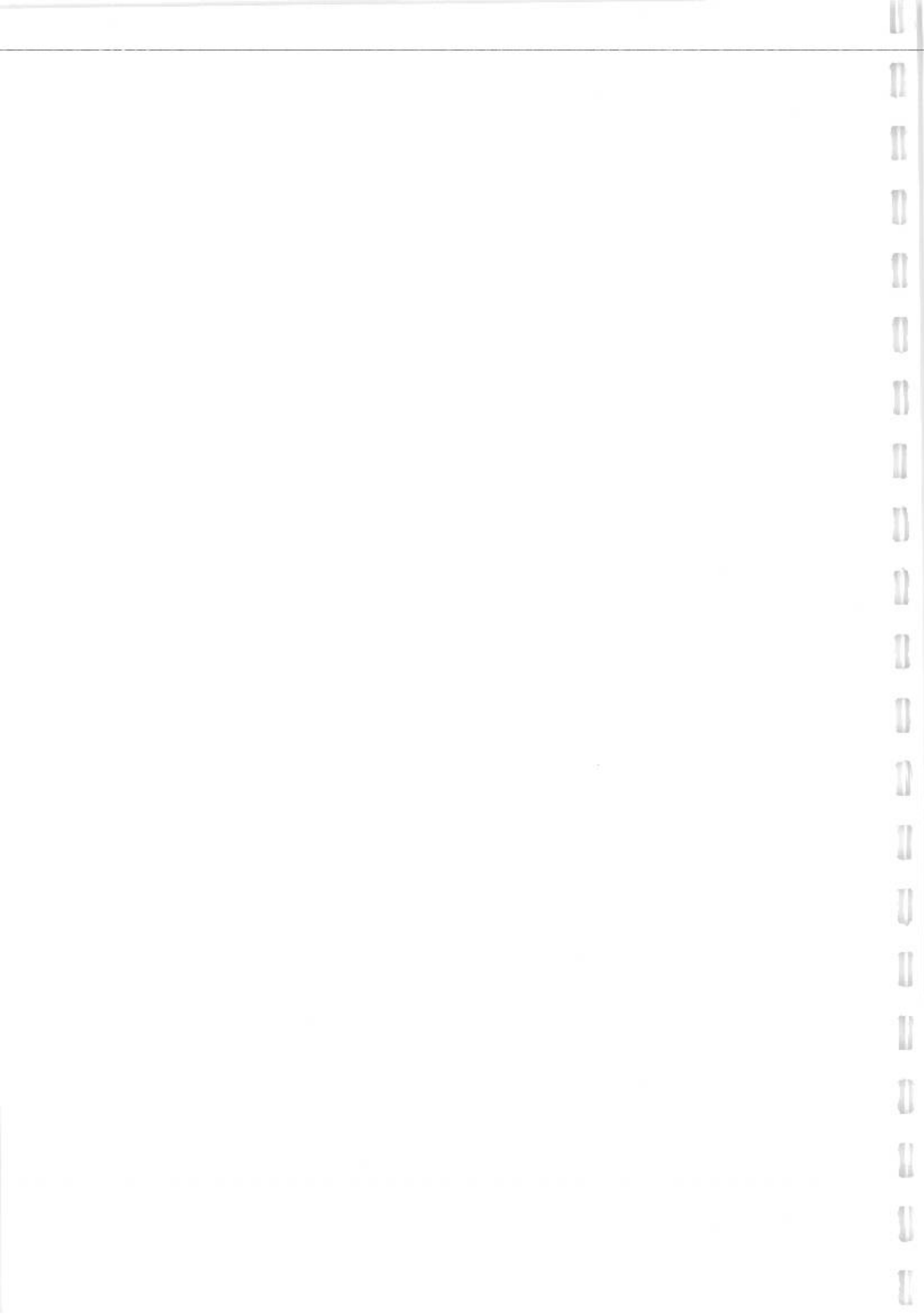


C 1 -
ETAT DU
PERSONNEL

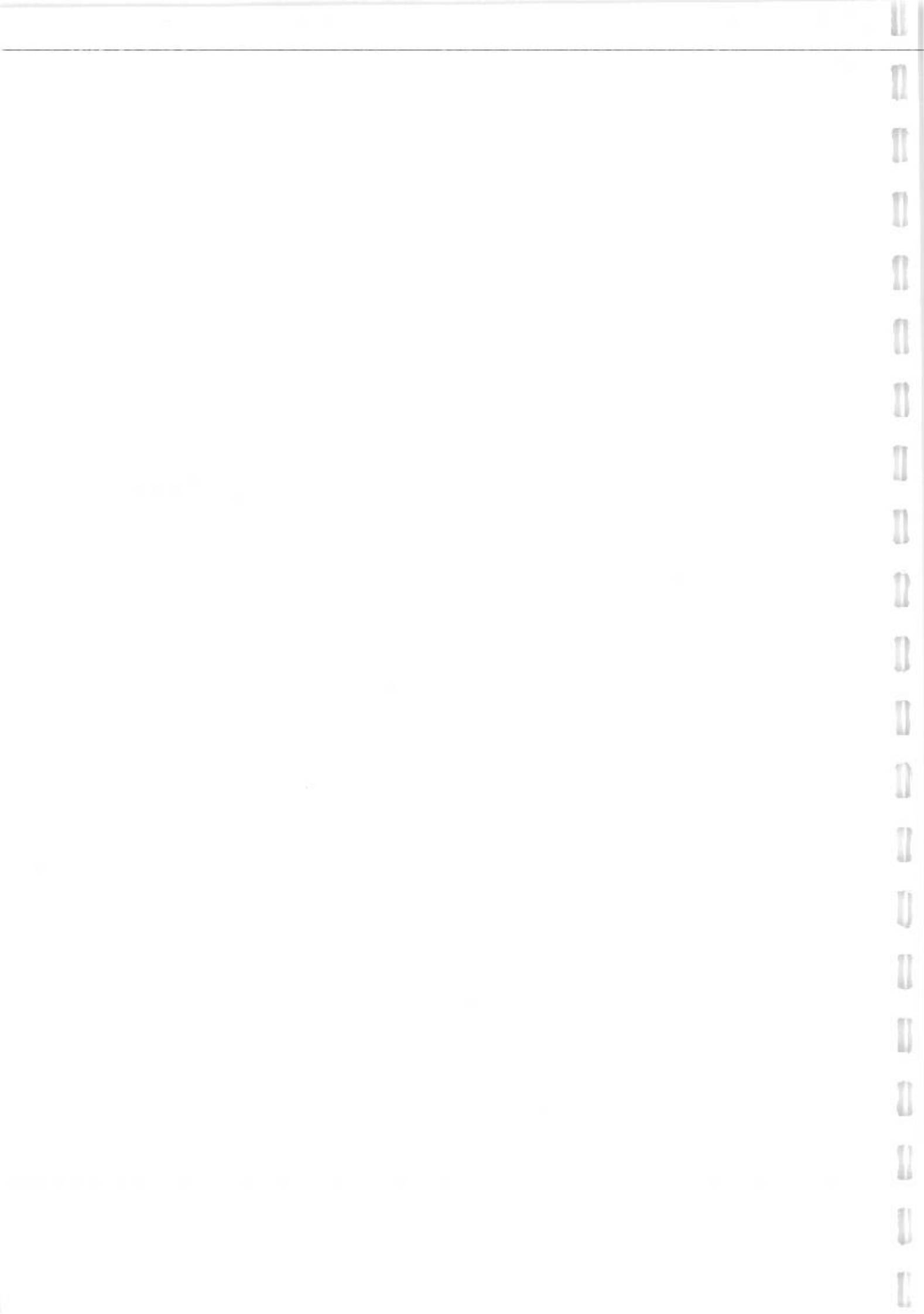


IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019							C1
GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	Emplois permanents TC	Emplois permanents TNC	Total	TIT ETPT	NON TIT ETPT	TOTAL
DGS		1			1		1
DGAS		1			1		1
DGST							
Emplois créés au titre de l'article 6-1							
Filière administrative							
Attaché hors classe	A	1		1	0		0
Attaché principal	A	2		2	2		2
Attaché	A	12		12	4	2	6
Rédacteur principal 1e classe	B	3		3	1		1
Rédacteur principal 2e classe	B	2		2	1		1
Rédacteur	B	6		6	2	2	4
Adjoint administratif principal 1ere cl.	C	6		6	5	0	5
Adjoint administratif principal 2e cl.	C	27		27	17	0	17
Adjoint administratif territorial	C	52	1	52	30	4.5	34.5
Total		111		111	64	8.5	72.5
Filière technique							
Directeur Général des Services Techniques	A	0		0			0
Directeur des Services Techniques	A	0		0			0
Ingénieur en Chef de classe Exceptionnelle	A	0		0			0
Ingénieur en Chef de Classe normale	A	0		0			0
Ingénieur Principal	A	0		0			0
Ingénieur	A	2		2	1	1	2
Technicien principal de 1ère classe	B	2		2			0
Technicien principal de 2e classe	B	4		4	2		2
Technicien territorial	B	3		3		3	3
Agent de maîtrise principal	C	6		6	3		3
Agent de maîtrise	C	6		6	1	0	1
Adjoint Technique principal de 1e classe	C	9	0	9	4	0	4
Adjoint Technique principal de 2e classe	C	18		18	14	0	14
Adjoint Technique Territorial	C	120	5	120	63.5	37.5	101
Total		163		170	88.5	41.5	130
Filière Médico-Sociale, Sous Filière Sociale							
Conseiller Supérieur Socio-Educatif	A	0		0			0
Conseiller Socio-éducatif	A	0		0			0
Assistant socio-éducatif principal	B	0		0			0
Assistant socio-éducatif	B	1		1			0
Educateur en chef de jeunes enfants	B	0		0			0
Educateur principal de jeunes enfants	B	1		1			0
Educateur de jeunes enfants	B	3		3	1		1

Moniteur Educateur et intervenant familial principal	B	0				0			0
Moniteur Educateur et intervenant familial	C	0				0			0
Agent social principal de 1e classe	C	0				0			0
Agent social principal de 2e classe	C	0				0			0
Agent social de 1e classe	C	0				5	2		2
Agent social de 2e classe	C	5				0			0
ATSEM Principal 1e classe	C	9				9	5	4	9
ATSEM Principal 2e classe	C	19				19	8	4	12
Total									
Filière Médico Sociale, Sous Filière Médico Sociale									
Médecin Hors classe	A	25	0			25		10,5	10,5
Médecin de 1e classe	A	0				0			0
Médecin de 2e classe	A	0				0			0
Cadre de santé, infirmier, rééducateur	A	2				2		1	1
Psychologue Hors classe	A	1				1	0	1	1
Psychologue de classe normale	A	1				1			0
Sage-Femme de classe Exceptionnelle	A	0				0			0
Sage-Femme de classe Supérieure	A	0				0			0
Sage-Femme de classe normale	A	0				0			0
Puéricultrice Cadre Supérieur de Santé	A	0				0			0
Puéricultrice Cadre de Santé	A	0				0			0
Puéricultrice de classe supérieure	A	0				0			0
Puéricultrice de classe normale	A	1				1	1		1
Infirmiers en Soins Généraux Hors Classe	A	1				1			1
Infirmiers en Soins Généraux de classe supérieure	A	0				0			0
Infirmiers en Soins Généraux de classe normale	A	1				1	1		1
Infirmière de classe supérieure	B	2				2	1		1
Infirmière de classe normale	B	3				3	1		1
Technicien Paramédical de classe supérieure, Rééducateur H Classe	B	1				1		1	1
Technicien Paramédical de classe normale, Rééducateur classe normale	B	2				2	1		1
Auxiliaire de Puériculture Principal 1e Classe	C	2				2			1
Auxiliaire de Puériculture Principal 2e Classe	C	5				5	4	1	5
Auxiliaire de Puériculture 1e classe	C	4				4	1		1
Auxiliaire de Soins Principale 1e classe	C	1				1	1		1
Auxiliaire de Soins Principale 2e classe	C	6				6	2		2
Total		58				58	15	14,5	29,5
Filière Sportive									
Conseiller Principal des A.P.S de 1e classe	A								0
Conseiller Principal des A.P.S de 2e classe	A								0
Conseiller des A.P.S	A	2				2			0
Educateur Territorial Principal de 1e classe	B					0			0
Educateur Territorial Principal de 2e classe	B	1				1	1		1
Educateur Territorial des A.P.S	B	2				2			0
Opérateur Principal des A.P.S	C					0			0
Opérateur Qualifié des A.P.S	C					0			0
Opérateur des A.P.S	C					0			0
Aide Opérateur des APS	C					0			0
Total		6				6	1		1



**C 2 - LISTE DES
ORGANISMES DANS
LESQUELS A ETE
PRIS UN
ENGAGEMENT
FINANCIER**



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

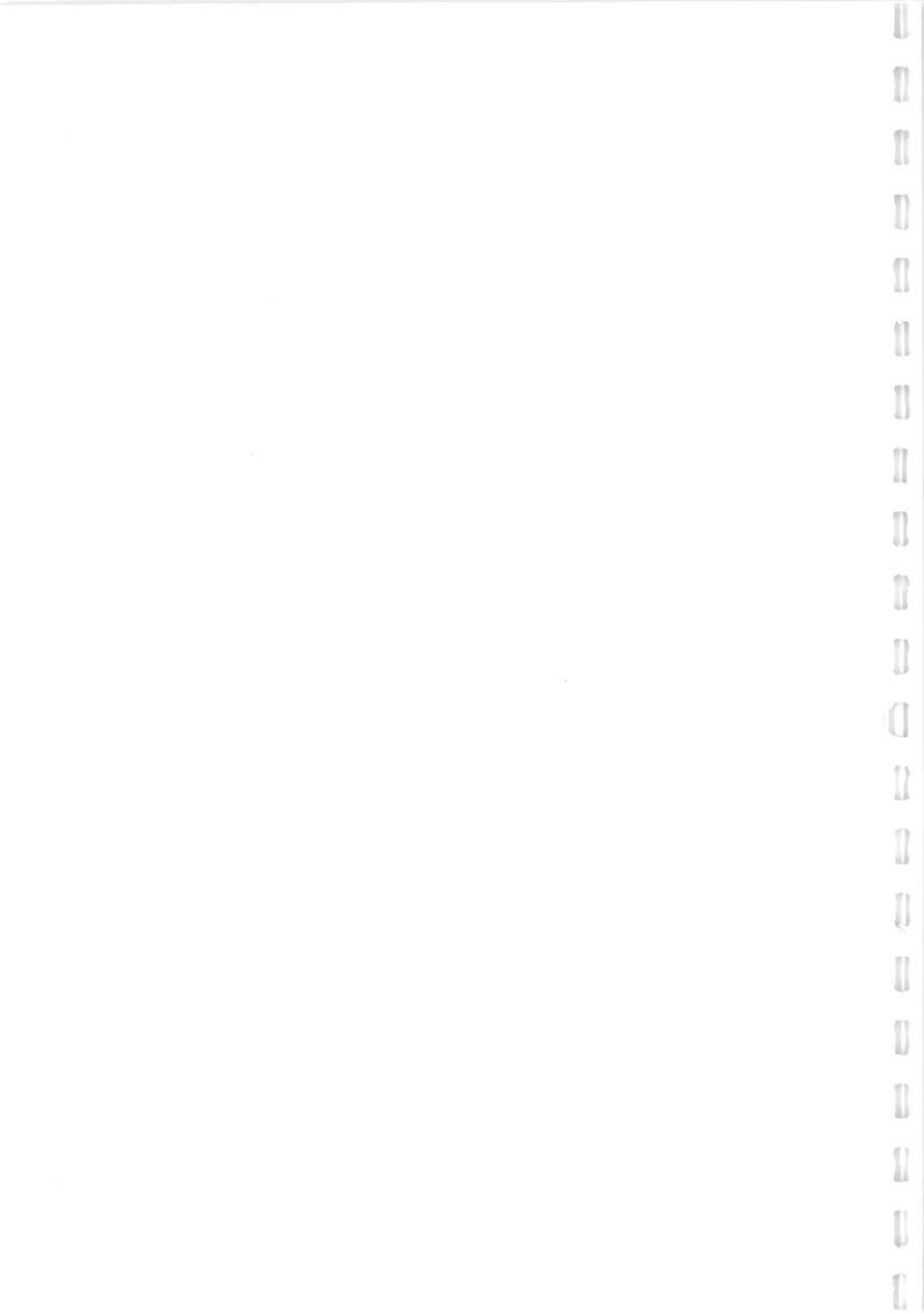
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
[...] -				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
[...] -				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
[...] -				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
[...] -				
<u>Autres</u>				
[...] -				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



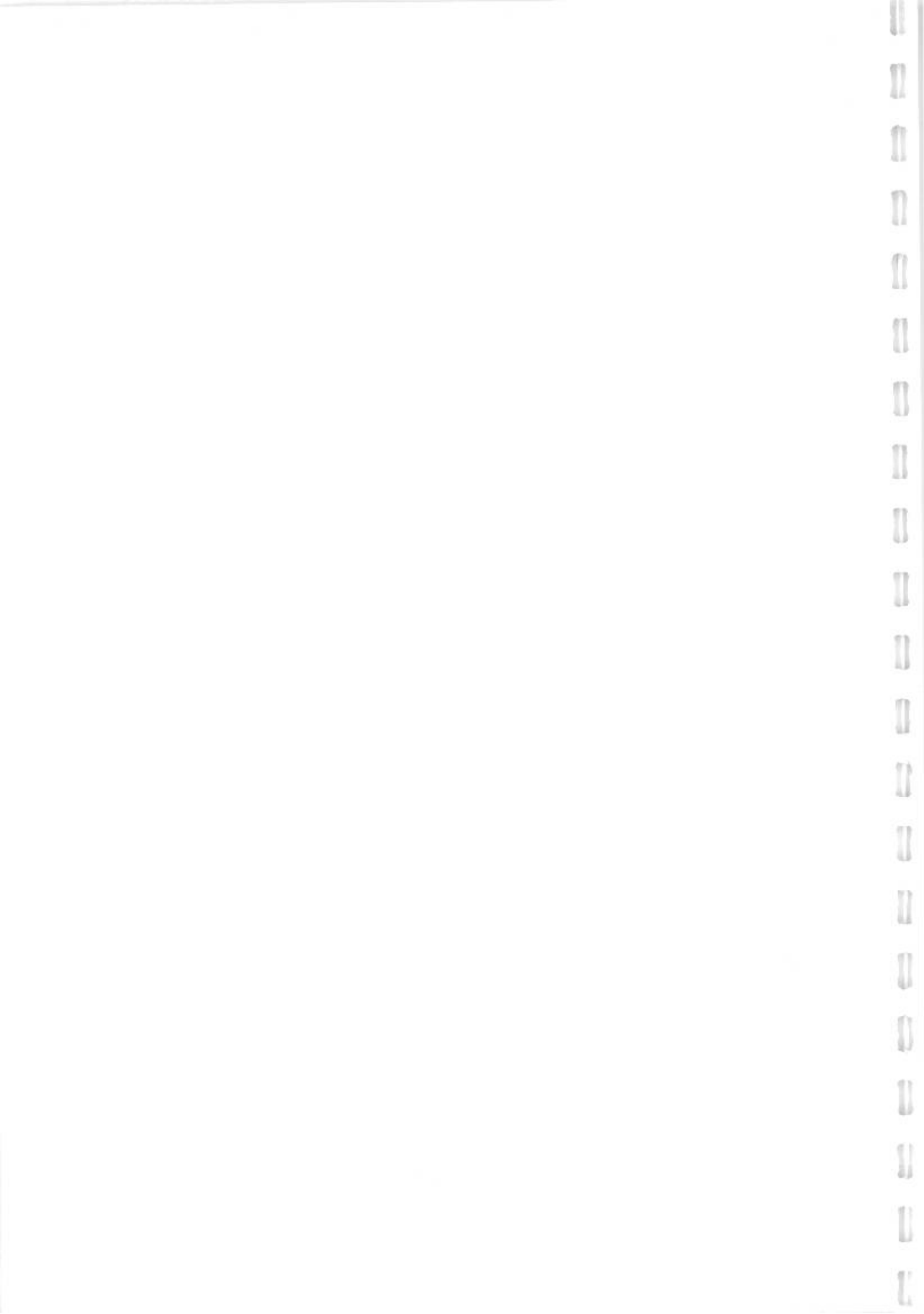
C 3.1 LISTE DES ORGANISMES



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

B3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
EPT PARIS TERRE D'ENVOL	01/01/2016	Fiscalité additionnelle	810 008,00 €



**C 3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS
PUBLICS CREES**

**C 3.3 – LISTE DES SERVICES
INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET
ANNEXE**

**C 3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETIS
À LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET
ANNEXES**

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

NEANT



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

NEANT



**D – DÉCISIONS EN
MATIÈRES DE TAUX
DE CONTRIBUTIONS
DIRECTES –
ARRÊTÉS ET
SIGNATURES**



**D 1- DECISIONS EN
MATIÈRES DE TAUX
DE CONTRIBUTION
DIRECTES**



IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						
Libellés	Bases notifiées	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'Habitation	13 080 000	3,46%	27,06%	0%	3 539 448	3,46%
Taxe sur le Foncier Bâti	14 858 000	1,22%	31,08%	0%	4 617 866	1,22%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	21 500	-10,04%	80,64%	0%	17 338	-10,04%
TOTAL	27 959 500	2,25%			8 174 652	2,15%



DIVERS



06500 - DUGNY VILLE - VILLE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 743 377,75	30 271 799,24	47 015 176,99
Titres de recettes émis (b)	11 950 927,77	29 214 858,21	41 165 785,98
Réductions de titres (c)		249 401,41	249 401,41
Recettes nettes (d = b - c)	11 950 927,77	28 965 456,80	40 916 384,57
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 743 377,75	30 271 799,24	47 015 176,99
Mandats émis (f)	5 992 542,24	25 313 662,28	31 306 204,52
Annulations de mandats (g)	25 264,50	1 064 844,85	1 090 109,35
Dépenses nettes (h = f - g)	5 967 277,74	24 248 817,43	30 216 095,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 983 650,03	4 716 639,37	10 700 289,40
(h - d) Déficit			



06500 - DUGNY VILLE - VILLE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	-3 332 271,54		5 983 650,03		2 651 378,49
Fonctionnement	8 118 155,75	5 408 532,51	4 716 639,37		7 426 262,61
TOTAL I	4 785 884,21	5 408 532,51	10 700 289,40		10 077 641,10
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 785 884,21	5 408 532,51	10 700 289,40		10 077 641,10



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTE :
 POUR : 21
 CONTRE : 1
 ABSTENTIONS : 0

Date de la convocation : 05/04/2019
 Présenté par le Maire, A Dugny, le 11/04/2019



Le Maire,

André VEYSSIERE

Délibéré par le Conseil Municipal,

Réuni en session ordinaire
 Les Membres du Conseil Municipal,

A Dugny, le 11/04/2019

André VEYSSIERE	Séverine LEVE	Michel ADAM	Ana PEREIRA	Ghislaine JENNER	Michel CLAVEL
Marie-Claude COLLET	Quentin GESELL	Sandra ROZOTTE	Thierry PICHOT-MAUFROY	Régine BONVALLET	Gérald BORDES
Jacques GUILLEMAN	Marie-line BOUCHAUT	Martine GESELL	Véronique POISSON	Khadija ID HAMOU	Van Phuoc TRAN
Corinne LANGLES	Julie SANS	Amel SRAIDI	Janine LOPEZ	Robert ANDRE	Fauzy GUELLIL
Sarah BOUZID	Michel DELPLACE	France BOULAY	Annie CHASTAGNOL	Abdelaziz GUEMICHE	Frédéric NICOLAS
Aberrahman FERCHICHI	Marcelle DELMARQUETTE	Malet DRAME			

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :
 Et de la publication le
 A Dugny, le 17/04/2019

17/04/2019
 17/04/2019
 Le Maire,



André VEYSSIERE

